

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE43

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 81, substituer à la référence :

« L. 421-5-1 »,

la référence :

« L. 421-3-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'erreur de référence.